

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 5 (1976)

Artikel: Autour d'une stèle "mégarienne"
Autor: Knoepfler, Denis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autour d'une stèle « mégarienne »

Denis KNOEPFLER

Si la stèle 1299 du Musée national d'Athènes (fig. 1) a été jugée digne d'être exposée dans la salle des « Dernières stèles funéraires du IV^e siècle avant J.-C. », ce n'est sans doute guère à ses qualités propres, à sa valeur intrinsèque, qu'elle le doit, car il faut reconnaître que son décor n'est pas, en Attique et à cette époque, d'une très grande originalité, que sa facture est assez médiocre et son état de conservation assez piètre. Ce qui lui vaut un tel honneur, c'est bien plutôt, je pense, sa provenance et aussi peut-être la date que, traditionnellement, on lui attribue.

Le précieux petit catalogue de M^{me} S. Karouzou nous rappelle en effet que cette stèle n'est pas à proprement parler attique, puisqu'elle a été « trouvée en Mégaride »¹. La même indication était déjà donnée par H. Möbius, qui a brièvement commenté, avec une photographie, *die Stele des Paramonos aus der Megaris*². Or, l'auteur des *Ornamente der griechischen Grabstelen* faisait observer que la Mégaride n'avait, à sa connaissance, livré aucune autre stèle à couronnement sculpté³. L'absence, ou du moins l'extrême rareté⁴, de ce type de stèles dans une région pourtant toute voisine de l'Attique ne saurait être entièrement fortuite, même si l'épigraphie funéraire mégarienne demeure, aujourd'hui encore, peu abondante⁵. Cela doit s'expliquer par l'existence en ce pays, à la même époque, de monuments de caractère tout à fait différent : ceux qui, quelle qu'en ait été la matière, servaient de supports aux fameuses tablettes inscrites de la Mégaride, dont, il est vrai, on a contesté récemment qu'elles fussent des épitaphes au sens étymologique du terme⁶. On comprend donc mieux, pour en revenir à la stèle de Paramonos,

¹ S. Karouzou, *Musée Archéologique National. Collection des sculptures* (Athènes, 1968), p. 129; la hauteur indiquée est celle du couronnement non restauré (le tiers supérieur est moderne). Hauteur totale sans les parties restaurées 0,92 m.; larg. 0,54 m.; ép. 0,20 m.; hauteur des lettres 4 cm.

² H. Möbius, *Die Ornamente der griechischen Grabstelen* (Berlin, 1929), p. 47 et pl. 34b (pas de remarque à son sujet dans les compléments de la 2^e éd. [München, 1968]). Th. Kraus, *AM*, 69-70 (1954-1955), p. 113, parle également de la *Stele des Paramonos aus der Megaris*.

³ H. Möbius, *op. cit.*, p. 47, n. 11 : *Klassische Ornamentstelen aus der Megaris sind mir nicht bekannt*. Et il ne semble pas que l'auteur en mentionne dans ses *Nachträge*.

⁴ Comme bien des inscriptions funéraires de la Mégaride n'ont été que très sommairement publiées, tant avant qu'après *IG*, VII (dont la partie mégarienne comporte du reste bien des lacunes : cf. P. Graindor, *RA*, 1917, 2^e fasc., p. 32, n. 1; L. Robert, *RPhil*, 1939, p. 117, n. 2 [Op. Min. Sel., p. 1270]), il n'est point exclu qu'une ou deux d'entre elles aient été ornées d'un anthémion. Récemment encore P. Lazaridis, *ArchDelt*, 21 (1966), *Chron.*, p. 118, a signalé, mais sans en donner ni photographie ni description, une stèle employée dans l'église du Sauveur à Mégare, avec l'inscription Φίλιστος Εὐπαλίμου (cf. *Bull. Epigr.*, 1969, 274 et *SEG*, 25 [1971], 480) : ne s'agirait-il pas de la même pierre que *IG*, VII, 166, que Boeckh connaissait déjà par Fourmont et qui passait pour perdue ?

⁵ Outre les références indiquées dans les notes précédente et suivante, voir *SEG*, 13 (1956), 313-324 et 336-340; 23 (1968), 268 (cf. *Bull. Epigr.*, 1967, 285); *ArchAnAth*, 7 (1974), p. 287-291 (A. Kaloyéropoulou).

⁶ M. Guarducci, « Le tabelline funerarie della Megaride », *RendLinc*, 25 (1970), p. 389-393 (cf. J. et L. Robert, *Bull. Epigr.*, 1972, 182, qui paraissent accepter ses conclusions, bien que L. R. ait toujours partagé l'opinion commune) soutient en effet que ces tablettes étaient placées *dans* et non *sur* les tombes comme on l'avait toujours admis depuis Lolling (à la liste qu'elle en donne, p. 389, n. 1, ajouter la tablette de Πισίλας (= Πεισίλαος) publiée par A. Skias, *ArchEph*, 1894, col. 244, qui semble avoir toujours échappé, et *IG*, II², 10699 [L. Robert, *Collection Froehner* (Paris, 1936), p. 4, n° 6], que W. Peek, *AM*, 67 [1942] p. 118, n° 246, a attribuée avec vraisemblance à la Mégaride à cause de la forme de la pierre). Mais je dois avouer que la démonstration de l'éminente épigraphiste ne m'a guère convaincu. Il me semble, tout d'abord, que les deux témoignages qu'elle allègue sont quelque peu sujets à caution : celui de Fr. Lenormant parce que, tout de même, c'est Lenormant (rien ne prouve que les trois tablettes *IG*, VII, 123, 147 et 155, connues seulement par lui, soient *perfettamente autentiche* [p. 391]; jusqu'à preuve du contraire on doit même, en bonne méthode, les tenir pour des faux : cf. L. Robert, *RPhil*, 1959, p. 186, n. 7) et celui de J. Baunack parce que ce savant n'a pas été

que l'on ait exposé au Musée national cette œuvre présumée être un témoin à peu près unique de l'influence de l'art funéraire attique du IV^e siècle en Mégaride.

Mais la stèle 1299 présente encore une autre singularité, qui ne semble pas avoir été remarquée: c'est l'emploi de la préposition ἐπί devant le nom du défunt: ἐπί Παραμόνωι. Il s'agit là en effet, on le sait, d'une coutume propre à la Béotie et aux parties de la Phocide et de la Locride orientale qui confinent avec celle-ci⁷. On en rencontre certes des exemples dans l'Eubée voisine, à Erétrie comme à Chalcis⁸, mais de façon très sporadique. En Attique, cette formule paraît plus exceptionnelle encore⁹. Quant à la Mégaride, malgré les liens étroits et multiples qui l'unissaient dans l'Antiquité à la Béotie¹⁰, il semble bien qu'elle n'ait fourni jusqu'ici aucune inscription funéraire avec ἐπί, si ce n'est, précisément, celle de Paramonos. Ainsi de ce point de vue également, on le voit, notre stèle constitue une fort curieuse exception parmi les épitaphes mégariennes.

N'y aurait-il pas, dès lors, quelque intérêt à connaître la provenance exacte de la pierre? Car à Aigosthènes — dont le nom évoquera toujours pour moi, qu'il me soit permis de le dire ici, le souvenir d'une belle excursion faite en 1972 avec le Professeur et Madame Paul Collart — ce «béotisme» serait normal et presque attendu, alors qu'il surprendrait davantage sur le golfe Saronique.

D'après le vieil inventaire du Musée national¹¹, la stèle 1299 a été découverte à Κριεκουκι τῆς Μεγαρίδος, indication que H. Möbius a traduite par *Kriékouki bei Megara*¹². Or, je crois qu'il y a là, de la part de ce savant, une petite méprise: Kriékouki n'est pas, en effet, situé «près de Mégare», mais *au nord* du Cithéron, sur la route d'Eleusis à Thèbes; c'est le village rebaptisé depuis longtemps, de façon bien abusive d'ailleurs¹³, Erythrai; et s'il appartient effectivement à la Mégaride *moderne*, éparchie de l'Attique dont la frontière déborde à cet endroit la crête des montagnes et forme une espèce d'enclave, ce village ne se trouve pas moins à l'intérieur des limites de la Béotie antique. La stèle de Paramonos est donc purement béotienne, ce qui rend compte non seulement de la formule avec ἐπί mais aussi de la présence d'un couronnement sculpté, car autant la Mégaride est pauvre en stèles à anthémion, autant, on le sait, celles-ci abondent dans toute la Béotie¹⁴; et c'est à Platées — d'où proviennent la plupart des inscriptions réutilisées à Kriékouki¹⁵ — qu'on pourra désormais l'attribuer de façon à peu près certaine.

lui-même témoin de la découverte des tablettes qu'il publie. La comparaison avec les plaquettes de bronze de Myrina, d'autre part, où M. G. voit *la prova decisiva* (*ibid.*), fait ressortir plutôt, à mon avis, des différences que des ressemblances. Enfin, dans l'hypothèse où ces tablettes auraient été enfouies il me paraîtrait difficile d'expliquer comment certaines ont pu être utilisées deux fois (ainsi les nos 7-8 et 24-25 de P. Graindor, *op. cit.*, p. 37 et 45). La réponse définitive à ce problème ne pourra venir que d'une fouille scientifiquement menée dans ce qui reste des nécropoles mégariennes.

⁷ Cf. P. M. Fraser et T. Rönne, *Boeotian and West Greek Tombstones* (Lund, 1957), p. 98 et n. 53; pour la chronologie, voir ci-après n. 33.

⁸ Fraser-Rönne, *loc. cit.*, en mentionnent deux seulement (*IG*, XII 9, 101 et 247 [lire 297]); il y en a une bonne demi-douzaine d'autres rien que dans *IG*, XII 9 (cf. l'index des *verba potiora*, s.v. ἐπί).

⁹ Un seul exemple chez Fraser-Rönne, *loc. cit.*: *IG*, II², 11249a, ἐπί Ἐλένηι (d'après la transcription de Kirchner le *iota* final manquerait), inscription trouvée par W. Peek au Céramique et donc peu susceptible d'être une pierre errante. Mais, si je ne me trompe, la formule était déjà attestée en Attique, à l'époque romaine, par *IG*, II², 11557 (*IG*, III, 3184), où il semble qu'elle ait été méconnue: ἐπεὶ συνβειώσεις (*sic*) Ζωσίμου. J'y vois un exemple de ἐπί avec le nominatif (cf. *IG*, VII, 2361 [Thisbè] et *IG*, XII 9, 1008 [Chalcis]) et un nom de femme, Συμβίωσις, qui, s'il n'est pas encore attesté (?), entre du moins dans une catégorie bien connue (cf. Fr. Bechtel, *Die attischen Frauen-namen* [Göttingen, 1902], p. 129 s.).

¹⁰ Comme en témoigne, notamment, l'onomastique: cf. L. Robert, *RPhil*, 1959, p. 231-232, avec les notes.

¹¹ Que M^{lle} E. Raptopoulou, avec une obligeance dont je lui sais gré, a bien voulu consulter pour moi. Cette indication est d'ailleurs consignée par P. Kastriotis, *Γλυπτὰ τοῦ Ἐθνικοῦ Μουσείου*, I (Athènes, 1908), p. 225 (d'où sans doute Möbius).

¹² H. Möbius, *op. cit.*, p. 94 (table des planches).

¹³ Kriékouki n'occupant même pas l'emplacement d'un site antique: cf. W. K. Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography* (Berkeley and Los Angeles, 1965-1969), I, p. 104-105 et II, p. 178-180 (Erythrai localisée à Darimari-Daphni). Dans *AJA*, 61 (1957), p. 14, P. écrit que le compagnon de A. Zikos, auteur d'une brochure en grec et en français sur la bataille de Platées parue à Athènes en 1905, était *of Megarian Kriékouki*, alors que partout ailleurs il parle simplement de Kriékouki. Je me demande si l'archéologue américain ne s'est pas laissé abuser par l'expression qu'utilise Zikos pour remercier son compagnon, δημοδιδάσκαλος τοῦ Κριεκουκίου Μεγαρίδος (p. 31), expression qui devient en français (p. 67) «instituteur à Kriékouki (près de Mégare)». En tout cas, le lecteur de Pritchett pourrait croire qu'il y a deux Kriékouki, l'un près de Platées et l'autre en Mégaride, ce qui est faux.

¹⁴ Cf. H. Möbius, *op. cit.*, p. 54-57; une des stèles qu'il étudie là (p. 56 et pl. 45d) est de la région de Kriékouki, exactement de Kokla, le village situé immédiatement au sud de Platées (*IG*, VII, 1703).

¹⁵ Ainsi *IG*, VII, 1668, 1682 et 1710-1712, trois pierres qui, avant d'aboutir à Kriékouki, avaient été vues plus à l'ouest, près de Kokla.

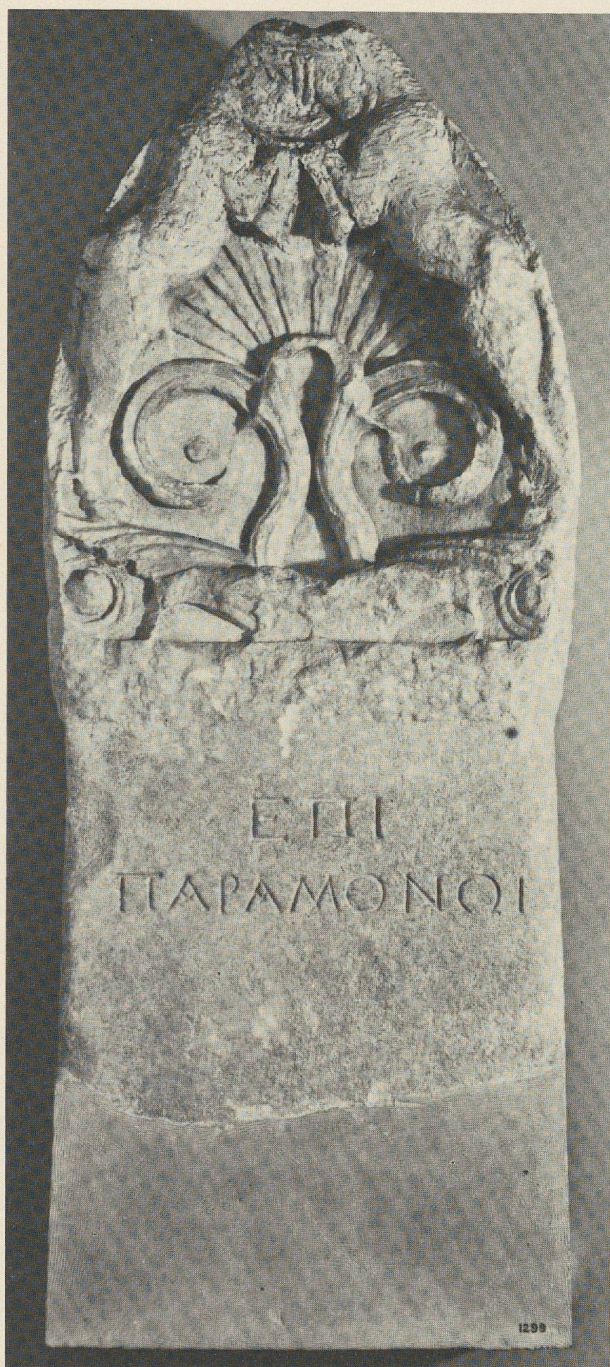


Fig. 1 : Stèle de Paramonos.



Fig. 2 : Stèle de Pantauchos.

L'inventaire, de même que le catalogue de Kastriotis¹⁶, nous apprend encore que cette stèle avait été donnée au Musée par Stéphane Dragoumis (1842-1923), plus connu sans doute par son activité politique, qui fut importante, que par ses travaux d'érudition, dont on n'a jamais dit trop de bien¹⁷. Dragoumis avait dû l'acquérir vers 1890, à l'époque où il siégeait au Conseil de la Société archéologique et où, surtout, il était député de la Mégaride¹⁸. On le voit en effet s'intéresser de près, durant ces années-là (1879-1895), aux antiquités de sa circonscription : en

¹⁶ Cf. *supra*, n. 11 ; comme ce catalogue a été rédigé en 1907, cela fournit un *terminus* pour l'entrée de la stèle au Musée national.

¹⁷ Ainsi Salomon Reinach, *Chronique d'Orient*, II (Paris, 1896), p. 145, à propos d'une étude sur les *Ieschés* : « L'article de M. Dragoumis est beaucoup trop long et fait l'effet d'une dissertation du XVI^e siècle égarée dans les *Mittheilungen* de 1892 » ; cf. encore p. 362.

¹⁸ Je tire ces renseignements de la *Grande Encyclopédie Hellénique* (en grec moderne), IX (1929), s.v. Δραγούμης, Στέφανος.

1882 il publiait, dans la revue *Parnassos*, deux stèles funéraires d'Eleusis¹⁹ et une inscription honorifique de Mégare²⁰; trois ans plus tard il donnait dans l'*Ephéméris* de la Société archéologique plusieurs épitaphes de Mégaride, à savoir une d'Eleuthères, deux de Mégare même et deux d'Aigosthènes²¹; en 1895, c'était un décret de Platées trouvé à Kokla qui était publié par ses soins dans cette même revue²². Naturellement, l'expiration de son mandat de député ne brisa point les liens qu'il avait noués avec les habitants de ce pays: en 1906 encore, le fils du maire de Kriékouki-Erythrai lui remettait un estampage d'un décret émanant du Koinon béotien, avec le nom d'un nouvel archonte fédéral²³. Or, ici aussi, chose remarquable, l'indication Κριεκοῦκι τῆς Μεγαρίδος fut à l'origine d'une erreur, heureusement vite réparée: le parfait connaisseur de la Béotie qu'était Michel Feyel crut un instant que cette inscription avait été «transportée depuis l'Itonion de Coronée jusqu'en Mégaride»²⁴!

Mais je crains que Feyel n'ait commis une autre erreur à son sujet, ou du moins qu'on ne se soit laissé tromper par l'assurance avec laquelle il a attribué le décret en question au sanctuaire d'Athéna Itonia. On lit en effet sous la plume de P. Roesch, et à deux reprises²⁵, que cette proxénie a été *trouvée à l'Itonion* (je souligne). Cela est inexact: on sait seulement, par Dragoumis, qu'avant d'aboutir à Kriékouki la pierre gisait au Khani Kriba, c'est-à-dire au pied de l'acropole d'Haliarte. En affirmant qu'elle venait de l'Itonion, Feyel n'a donc fait qu'émettre une hypothèse. Cette hypothèse, assurément, était très vraisemblable, puisqu'on ne connaissait alors de proxénies fédérales qu'à l'Amphiaraion, dont les pierres n'ont pratiquement pas voyagé, et à l'Itonion²⁶. Mais la situation a changé depuis la trouvaille, il y a une dizaine d'années, d'une proxénie fédérale à l'emplacement du sanctuaire de Poséidon Onchestios²⁷. Or, précisément, il existe entre le nouveau décret et celui qu'avait publié Dragoumis certains traits communs au point de vue du formulaire, qui les distinguent des décrets venant sûrement ou très probablement de l'Itonion²⁸. Aussi croirais-je volontiers que cette pierre errante avait été arrachée aux ruines encore enfouies du sanctuaire d'Onchestos; et il vaudrait la peine de se demander si d'autres inscriptions, notamment parmi celles qui sont classées à Thèbes, n'auraient pas éventuellement la même origine²⁹.

Cette digression, toutefois, ne doit pas nous faire oublier notre point de départ: la stèle de Paramonos. Car maintenant qu'est réglée la question de sa provenance, il nous faut examiner celle de sa date, qui revêt, elle aussi, un certain intérêt.

Tant le professeur Möbius que M^{me} S. Karouzou l'ont placée au II^e siècle avant J.-C., le premier essentiellement d'après le style du relief³⁰, la seconde plutôt à cause de l'écriture³¹.

¹⁹ S. Dragoumis, *Parnassos*, 6 (1882), p. 855. Les deux inscriptions ont été reprises dans *IG*, II², sous les nos 10487 et 11518; pour la première, Κώνωψ Φρύξ (sur ce nom, cf. L. Robert, *Noms Indigènes* [Paris, 1963], p. 311) datant du IV^e s., Kirchner a connu Dragoumis par *IG*, II, 3404, mais pour la seconde, d'époque romaine, il l'a ignoré (Dittenberger n'ayant pu l'insérer dans *IG*, III 2, paru précisément en 1882): il renvoie seulement à Conze, *Att. Grabreliefs*, n° 1976, où la pierre est donnée pour inédite.

²⁰ S. Dragoumis, *ibid.*, p. 856 (*IG*, VII, 109). L'inscription honore une prêtresse, petite-fille d'un personnage qui porte le beau nom de Koïranos, dont a traité L. Robert, *op. cit.*, p. 385 s. (cf. p. 387, n. 1).

²¹ *ArchEph*, 1885, col. 157-160; elles sont respectivement reprises dans *IG*, II², 12926; *IG*, VII, 141; 114; 226 et 233.

²² *ArchEph*, 1895, col. 184.

²³ *ArchEph*, 1909, col. 55-56. Pour la date de ce décret, voir R. Etienne et D. Knoepfler, *Hyettos de Béotie et la chronologie des archontes fédéraux* (à paraître), index des archontes, s.v. Polyxénos.

²⁴ M. Feyel, *Contribution à l'épigraphie béotienne* (Le Puy, 1942), p. 57. Dans les *addenda*, p. 156, il reconnaissait son erreur et s'en excusait.

²⁵ P. Roesch, *REA*, 68 (1966), p. 72; *BCH*, 94 (1970), p. 145, n. 13; cf. aussi, du même, *Thespies et la Confédération béotienne* (Paris, 1965), p. 90. C'est une autre erreur que R. P. Austin, *BSA*, 32 (1934), p. 197, a commise en croyant que l'inscription venait d'Haliarte même.

²⁶ Cf. M. Feyel, *op. cit.*, p. 5, n. 1 et p. 14. Il faut ajouter les deux proxénies fédérales *IG*, VII, 2407-2408, trouvées à Thèbes; bien qu'elles datent de la période dite de la «Ligue thébaine», on peut douter qu'elles aient été exposées à Thèbes même, où il n'y avait pas, semble-t-il, de sanctuaire — ni de concours — à caractère fédéral (sur leur provenance possible, voir ci-après n. 28).

²⁷ *ArchDelt*, 19 (1964), *Chron.*, p. 201 et pl. 237 (*SEG*, 25 [1971], 553). Tout récemment, Th. Spyropoulos en a découvert une seconde, dont seule la partie supérieure est conservée: cf. J. et L. Robert, *Bull. Epigr.*, 1973, 212; J.-P. Michaud, «Chronique des fouilles en 1973», *BCH*, 98 (1974), p. 644 (avec photo de l'estampage, fig. 159).

²⁸ Le trait le plus frappant est la brièveté de l'intitulé, que P. Roesch a justement relevée dans le décret *ArchEph*, 1909 (cf. *REA*, 68 [1966], p. 72): il n'est pas fait mention du président de séance ni de l'auteur de la proposition, qui apparaissent *toujours* à l'Itonion. Le même savant a d'autre part noté que dans ce décret manque «probablement» le privilège de l'*ἀσφάλεια*, comme c'est le cas dans le décret trouvé à Onchestos en 1964 (cf. *BCH*, 94 [1970], p. 145, n. 13).

²⁹ Je pense en particulier aux deux proxénies fédérales *IG*, VII, 2407-2408, dont on a admis peut-être trop facilement, à cause du lieu de trouvaille, qu'elles provenaient de la Thèbes antique (cf. *supra*, n. 26); en tout cas, l'intitulé de la première (il est perdu dans la seconde) rappelle de fort près celui des deux proxénies d'Onchestos.

³⁰ H. Möbius, *loc. cit. supra*, n. 2. Il tenait sans doute compte aussi de l'écriture, même s'il n'en fait pas état.

³¹ S. Karouzou, *loc. cit. supra*, n. 1: «l'inscription [est] gravée en caractères qui datent l'œuvre du II^e s. av. J.-C.».

Une aussi parfaite concordance de vues ne laisse pas d'être impressionnante. J'ose avouer cependant, au risque de passer pour quelque peu téméraire, que la datation à laquelle ont abouti, par des voies apparemment différentes, ces deux archéologues, ne me paraît pas à l'abri de toute critique.

Considérons d'abord l'inscription. Rien n'empêcherait, je pense, d'attribuer cette gravure profonde, soignée mais dépourvue d'élégance, au début de l'époque impériale. Une datation basse trouverait au contraire un appui non négligeable dans la forme de certaines lettres et notamment de l'*epsilon*, qui présente la particularité, exceptionnelle avant la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère³², d'avoir la barre horizontale médiane détachée de la haste verticale. Mais, surtout, elle s'accorderait beaucoup mieux avec l'emploi de ἐπί devant le nom, car ce n'est guère avant l'extrême fin de l'époque hellénistique³³ que commence à réapparaître la vieille formule funéraire béotienne sur laquelle j'attirais tout à l'heure l'attention.

Quant au relief, je n'ai guère compétence pour juger si, stylistiquement, la date adoptée jusqu'ici lui convient ou non. Mais je ne puis m'empêcher de trouver suspect l'isolement dans lequel cette datation confine notre stèle au point de vue iconographique. Le motif des boucs affrontés appartient en effet, on le sait, à l'imagerie de l'art funéraire attique du milieu du IV^e siècle³⁴ et il est repris, à partir du I^{er} siècle, dans un certain nombre d'œuvres qu'on a pu, à juste titre semble-t-il, caractériser comme néo-attiques³⁵. Pour l'époque hellénistique, en revanche, on n'en a toujours cité qu'un seul exemple, en dehors, naturellement, de la céramique à relief: c'est la stèle même de Paramonos, que Th. Kraus a qualifiée de *willkommener Zeuge für das Vorkommen dieses Typus auf Grabstelen nachklassischer Zeit*³⁶. A la vérité, il en existe depuis longtemps, ignoré de tous ceux qui ont traité des boucs affrontés et de leur signification, au moins un autre exemple³⁷: c'est, à Erétie, la stèle IG, XII 9, 715, pour un personnage qui porte le nom thessalo-macédonien de Πάνταυχος³⁸ et dont le patronyme offre un cas de correction «puriste» passé inaperçu³⁹. Mais, justement, cette stèle magnifique, qui montre les deux animaux cossant au-dessus d'un cratère⁴⁰, ne saurait être beaucoup postérieure à l'an 300⁴¹, car, ainsi qu'on pourra en juger grâce au vieux, mais excellent, cliché de l'Institut

³² Cf. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, I, Sitz.-Ber. Wien, 166 (1910), p. 36, auquel renvoie, avec des compléments, L. Robert, *REG*, 42 (1929), p. 32, n. 1 (*Op. Min. Sel.*, p. 542).

³³ La chose a été mise en évidence par W. Dittenberger dans *IG*, VII, à propos des nos 589 et 1713, et elle a été confirmée par les trouvailles postérieures (cf. Fraser-Rönne, *op. cit.*, p. 92, n. 1: *The use of this formula in Boeotia falls into two distinct periods, that of epichoric script, and that of the Imperial period, when it was deliberately revived*; cf. encore, des mêmes, *OpAth*, 10 [1971], p. 63). Les exceptions sont rarissimes et limitées, semble-t-il, à Tanagra: à l'exemple mentionné par Dittenberger (*IG*, VII, 1623, en dialecte et datant sans doute encore du II^e s.), on pourrait éventuellement ajouter *IG*, VII, 1637, qui est gravée dans une *tabula ansata* de type pré-romain (cf. Fraser-Rönne, *op. cit.*, p. 181 et pl. 30, 2) et dont l'écriture n'exclut pas le II^e s. En Phocide par contre, comme veut bien me le confirmer mon camarade J.-P. Michaud, il semble que la formule n'ait jamais été complètement abandonnée: cf., par exemple, *SEG*, 3 (1927), 413 (Phanoteus, IV^e s.), *IG*, IX 1, 163 et 164 (Elatée, III^e s.) ou *ArchDelt*, 24 (1969), *Chron.*, p. 185 et pl. 194 (Stiris, II^e s.?).

³⁴ Cf. H. Möbius, *op. cit.*, p. 43 et 113; Th. Kraus, «Antithetische Böcke», *AM*, 69-70 (1954-1955), p. 109-124; H. Luschey, «Zur Wiederkehr archaischer Bildzeichen in der attischen Grabkunst des 4. Jahrhunderts v. Chr.», *Neue Beiträge z. klass. Altert., Festschrift B. Schweizer* (Stuttgart, 1954), p. 243-255 et plus particulièrement 248-249.

³⁵ Voir le récent article de Chr. Börker, «Neuattisches und Pergamenisches an den Ara Pacis Ranken», *Jdl*, 88 (1973), p. 283-317 et notamment 286-292. Je signale ici l'existence, au Musée de Kos, d'un trapézophore avec deux protomes de félidés ailés encadrant deux boucs affrontés au-dessus d'un cratère (?), qui est peut-être inédit; il semble en tout cas avoir échappé à Chr. Börker, qui cite, p. 288, divers trapézophores de type semblable ou voisin.

³⁶ Th. Kraus, *op. cit.*, p. 113.

³⁷ On pourrait peut-être également alléguer, si l'absence d'inscription n'en rendait pas la datation assez difficile, un bien curieux fronton, appartenant à un naiskos funéraire ou peut-être plutôt à un couvercle de sarcophage, exposé dans le jardin du Musée de Chalcis: on y voit deux boucs affrontés, mais non point cossant, au-devant d'un arbre(?). Je ne sais pas que ce monument ait jamais été publié.

³⁸ Sur ce nom, cf. essentiellement L. Robert, *Gnomon*, 35 (1963), p. 76, n. 7: «Partout ailleurs qu'en Macédoine et en Thessalie il peut être porté par des descendants de Macédoniens» (avec renvoi à I. Russu, *Ephemeris Dacoromana*, 8 [1938], p. 207, où l'exemple érétien est mentionné).

³⁹ E. Ziebarth, qui semble n'avoir pas vu la pierre mais seulement le cliché reproduit ici (d'où aussi l'absence de toute indication sur les dimensions, qui sont les suivantes: hauteur totale 0,99 m.; haut. du couronnement avec la moulure 0,50 m.; larg. 0,49 m.; ép. 0,11 m.; haut. des lettres 3,5 cm.) ne signale pas, en effet, que le lapicide avait d'abord gravé Θεωδώρα au lieu de Θεοδώρου (le Y est encore bien visible). Comme la diphtongaison de Θεο- en Θεω- est rare en Eubée (de même qu'en Attique: cf. Meisterhans-Schwyzler, *Grammatik att. Inschr.* [Berlin, 1900], p. 61), on peut se demander si cette forme ne trahirait pas, elle aussi, l'origine étrangère de Pantauchos (voir la note précédente): je songerais volontiers à la Thessalie méridionale, où les exemples en sont assez nombreux (une Θεωδώρα encore à Méliataia, *ArchAnAth*, 5 [1972], p. 51).

⁴⁰ Th. Kraus, *loc. cit.*, notait justement que si le type des boucs affrontés au-dessus d'une palmette était attesté, à l'époque hellénistique, par la stèle de Paramonos, à sa connaissance *der andere mit dem Kantharos als Mittelmotiv lässt sich (...) in der Grabmalkunst der hellenistischen Epoche nicht belegen*.

⁴¹ Telle est la date adoptée par K. Schefold, *Führer durch Eretria* (Bern, 1972), p. 176 (la stèle est en effet exposée dans la petite salle du Musée d'Erétie). La signalant au passage dans *ArchEph*, 1913, p. 206 (c'est-à-dire à

allemand d'Athènes reproduit ici (fig. 2), elle est encore très proche de ses modèles attiques et l'écriture présente tous les caractères de la haute époque hellénistique. C'est dire combien il est difficile de croire que la stèle de Platées, dont on ne peut guère songer à faire une œuvre néo-attique, ait été sculptée, elle, plus d'un siècle après la loi somptuaire de Démétrios de Phalère.

Dès lors de deux choses l'une: ou bien l'on tente d'établir une espèce de compromis — mais n'est-ce pas précisément ce que l'on a fait, plus ou moins inconsciemment? — entre les données épigraphiques et les indices archéologiques, ou bien l'on admet que la stèle de Paramonos est plus ancienne qu'on ne le pensait et qu'elle a été remployée à l'époque impériale. Cette dernière solution, qui a l'avantage d'éliminer d'un seul coup tous les problèmes, me semble s'imposer avec d'autant plus de force qu'au-dessous de la cimaise la surface de la pierre est légèrement recrusée: c'est là, sans doute, que devait se trouver l'inscription primitive⁴², à moins qu'elle n'ait été gravée sur la partie inférieure, aujourd'hui perdue, de la stèle. Au reste, le professeur Möbius a bien voulu me faire savoir, dans une lettre extrêmement aimable, et substantielle, pour laquelle je lui exprime encore ma vive reconnaissance, qu'il était tout disposé à me suivre, le style du décor végétal lui paraissant, au terme d'un nouvel examen, convenir parfaitement au III^e siècle, quand bien même il avait autrefois rapproché la stèle de Paramonos d'une stèle ornée d'un buste, que H. Jucker place maintenant, également à juste titre d'après lui, à l'époque de Sylla⁴³.

La leçon, s'il en est une, qu'on peut tirer de l'erreur commise, c'est qu'il faut toujours, lorsqu'on cherche à dater une stèle funéraire, envisager la possibilité qu'elle ait servi deux ou même plusieurs fois. Et il n'existe probablement pas de région dont on doive scruter les pierres avec plus de méfiance que la Béotie, où les cas de remploi sont innombrables⁴⁴. On me permettra, pour finir, d'en relever deux qui ont tout l'air d'avoir échappé; il s'agit, au surplus, de deux stèles qui, comme celle de Paramonos, viennent sûrement ou très probablement de la nécropole de Platées.

Toutes deux se trouvent au Musée de Thèbes et ont été, il y a une dizaine d'années, brièvement mentionnées dans le *Deltion* du Service archéologique⁴⁵. L'une venait alors d'être apportée du village moderne de Platées (Kokla), où elle était remployée: c'est une stèle à fronton et à acrotères (intacts) qui porte, gravée au-dessus d'un relief dans un rectangle creux (femme debout), l'inscription ἐπι Εὐρώπῃ Σιμίῳ. Présentée comme inédite, elle a été redonnée pour telle dans le *Supplementum* et dans le *Bulletin*⁴⁶, car les auteurs de ces deux recueils n'ont évidemment pas imaginé qu'on pouvait publier des inscriptions béotiennes sans ouvrir au moins le t. VII des *IG*. C'est pourtant ce qui est arrivé, puisque la stèle d'Eurôpè y figure en bonne place parmi les inscriptions de Platées, sous le n° 1714. Elle avait été découverte par G. Körte en 1877, lors de la chevauchée qu'il fit à travers toute la Béotie pour rassembler la documentation de son gros article sur la sculpture béotienne; elle fut, peu après, revue par J. Schmidt, puis par H. G. Lolling⁴⁷. Et il est probable que nombreux ont été les voyageurs et archéologues qui eurent l'occasion de l'examiner avant son transfert à Thèbes, étant donné qu'elle se trouvait insérée *ab exteriori parte parieti septentrionali ecclesiae S. Nicolai*, comme l'écrit W. Dittenberger. Mais, sauf erreur, aucun dessin n'en a jamais été publié et les nouveaux éditeurs non plus ne l'ont point, apparemment, jugée digne d'une illustration. Aussi me saurait-on peut-être gré d'en fournir une photographie (fig. 3). Elle montre que Körte ne se trompait pas

l'endroit même où se trouve publiée une stèle du Pirée avec des boucs qui, à la différence de celle d'Erétrie, est citée par H. Möbius, *op. cit.*, p. 43, n. 35), son inventeur, K. Kourouniotis, la plaçait au IV^e s., alors qu'au moment de la découverte (cf. *PraktAE*, 1898, p. 99) il la datait du III^e s. (de même E. Ziebarth dans les *IG*).

⁴² Mais, contrairement à ce que pourrait peut-être faire croire la photographie, il ne me semble pas y avoir de lettre visible.

⁴³ H. Jucker, *Das Bildnis im Blätterkelch*, *BiblHelveticaRom*, III (1961), p. 17, I G3; cf. H. Möbius, *op. cit.*, p. 114. — Le professeur Möbius m'ayant autorisé à faire état de sa lettre, datée du 15.VI.1972, j'en cite ici un passage qui peut être considéré comme une mise à jour, sur ce point précis, de la 2^e édition de son livre: *Vor allem würde ich heute die Ähnlichkeit zwischen [den Stelen 34] a und b nicht mehr so stark betonen. Sie besteht nur im Typus des Ornaments, aber im Stil sind sie ganz verschieden. Bei a ist die Palmette völlig aufgelöst, und ihre Blätter reichen bis zur Biegung der Voluten. Bei b zeigen die Palmettenblätter noch mit ihren feinen Furchen pflanzliches Leben und sie entspringen zwar nicht mehr aus dem Winkel zwischen Hüllblättern und Voluten wie in klassischer Zeit, aber sie entfernen sich noch nicht von den ersteren. Auch die Caules sind ganz anders, nicht starre, glatte Säulen wie bei a, sondern lebendig geschwungen. Dazu kommt das später wohl nicht mehr auftretende Motiv der antithetischen Böcke.*

⁴⁴ Cf. Fraser-Rönne, *op. cit.*, p. 106. Le Corpus de Thespies que prépare Paul Roesch fera, je pense, ressortir mieux que *IG*, VII la fréquence de ces remplois.

⁴⁵ *ArchDelt*, 20 (1965), p. 228 et 243 (E. Stasinopoulou-Touloupa et S. Symeonoglou). Je remercie M^{me} E. Touloupa d'avoir bien voulu m'autoriser à photographier et à republier ces deux stèles.

⁴⁶ *SEG*, 25 (1971), 503; *Bull. Epigr.*, 1968, 286.

⁴⁷ Ces trois savants sont mentionnés dans le lemme des *IG*.



Fig. 3: Stèle d'Europè.



Fig. 4: Couronnement de stèle.

en attribuant le relief à l'époque romaine⁴⁸: on a sans doute affaire — les spécialistes trancheront — à une œuvre du I^{er} ou du II^e siècle de notre ère. Le fronton, toutefois, par le type autant que par l'exécution, donne l'impression d'être plus ancien. De fait, il suffit de regarder un peu attentivement l'inscription pour s'apercevoir qu'elle est gravée sur un martelage; malheureusement on ne peut, je crois, déchiffrer avec certitude que la fin du patronyme de l'épithaphe primitive: - - - τειδου. Mais ce génitif «commun» est, à lui seul, un indice chronologique très intéressant, puisqu'il interdit de dater la stèle elle-même plus haut que le II^e siècle avant J.-C.⁴⁹, à moins de supposer, chose évidemment possible à Platées, qu'on ait réutilisé une stèle provenant de l'Attique.

⁴⁸ Le silence observé dans le *Deltion* au sujet de la date du relief faisait regretter d'autant plus vivement l'absence de photographie.

⁴⁹ Sur l'époque de l'introduction de la *koinè* en Béotie, voir M. Feyel, *op. cit.*, p. 45.

L'autre pierre, un magnifique couronnement de stèle avec double palmette et double rangée de feuilles d'acanthes en ronde-bosse (fig. 4), n'a été signalée que d'un mot, sans même une indication de provenance, à l'occasion de sa mise en place dans la première salle d'exposition du Musée⁵⁰. Cette fois, il est vrai, une photographie a été donnée⁵¹; mais comme l'inscription, ἐπὶ Διονυσίῳ, gravée assez discrètement sur la cimaise, n'a pas été mentionnée dans le texte du *Deltion*, c'est en vain qu'on la cherchera dans le *Supplementum*⁵². Or, ici également — il n'est pas inutile de le dire, car l'écriture, soignée et même élégante, pourrait abuser, encore qu'elle présente plus d'un trait tardif — on se trouve en présence d'un remploi. Entre la confection de la stèle et la gravure de l'inscription deux siècles au minimum ont dû s'écouler: celle-ci en effet ne saurait guère, notamment à cause de la forme « commune » Διονυσίῳ⁵³, remonter au-delà du milieu du II^e siècle avant J.-C., tandis qu'on peut dater le couronnement sculpté sans grand risque d'erreur de la fin du IV^e siècle, tant il rappelle de près quelques-unes des plus belles créations de l'art funéraire attique de la période immédiatement antérieure à 317⁵⁴. Même si je n'avais pas appris, de la bouche du doyen des gardiens du Musée, que cet anthémion provenait de Platées, son caractère profondément attique, par le style comme par le matériau⁵⁵, aurait déjà été à mes yeux une bonne raison de l'attribuer à la Béotie méridionale, avec une préférence marquée pour la seule ville béotienne qui, jusqu'ici, ait livré une stèle ornée du motif, attique entre tous, des boucs affrontés.

Liste des illustrations :

- Fig. 1 : Athènes, Musée national, Inv. 1299; photo du Musée.
 Fig. 2 : Erétrie, Musée; *IG*, XII 9, 715; photo DAI Athènes.
 Fig. 3 : Thèbes, Musée; *IG*, VII, 1714; photo de l'auteur.
 Fig. 4 : Thèbes, Musée; photo de l'auteur.

⁵⁰ A droite de la porte qui fait face à l'entrée principale. La pierre ne portait, en 1972, aucun numéro d'inventaire. Ses dimensions sont les suivantes: hauteur totale 0,895 m.; larg. à la base 0,72 m.; haut. de l'anthémion seul 0,81 m.; ép. 0,27 m. env.; le lit de pose, que je n'ai pu examiner, mesure 0,64 m. de long et 0,225 m. de large.

⁵¹ *ArchDelt*, 20 (1965), pl. 274 (en haut à gauche).

⁵² Elle ne se trouve pas non plus dans le *Bulletin Epigraphique*, où il pourrait naturellement s'agir d'une omission volontaire (cf. cependant, au sujet du dépouillement du *Deltion* précisément, *Bull.*, 1972, 331).

⁵³ Au lieu de la forme béotienne Διονυσίοι (Διονουστῶ, etc.: sur les diverses variantes orthographiques que présente, en béotien, le nom divin dont est tiré cet anthroponyme, voir P. Amandry et Th. Spyropoulos, *BCH*, 98 [1974], p. 190). Une datation à la haute époque hellénistique se heurterait par ailleurs à la règle rappelée ci-dessus n. 33.

⁵⁴ Cf. H. Möbius, *op. cit.*, p. 42 et n. 32 (cf. p. 111 et n. 148); c'est un couronnement du Metropolitan Museum (G. Richter, *Catalogue of Greek Sculptures* [Cambridge, Mass., 1954], p. 64, n° 64, n° 96) qui me paraît, malgré quelques différences, avoir le plus de traits communs avec celui du Musée de Thèbes.

⁵⁵ Il s'agit en effet de marbre (sans doute pentélique), pierre dont les sculpteurs béotiens n'ont fait, par la force des choses, qu'un usage assez restreint (cf., en dernier lieu, W. Schild-Xenidou, *Boiotische Grab- und Weihreliefs archaischer und klassischer Zeit* [Diss., München, 1972], p. 83).